

Une agriculture très diversifiée dans les Pays de la Loire

L'agriculture en Pays de la Loire occupe une place centrale dans l'aménagement du territoire, l'emploi et la production de richesse. La douceur du climat, la diversité des sols, liée notamment à l'histoire géologique de la région, point de rencontre entre le Massif armoricain à l'ouest et le Bassin parisien à l'est, la proximité de la façade atlantique, le passage de la Loire, les savoir-faire reconnus, figurent parmi ses grands atouts.

La région au quatrième rang des régions agricoles françaises

Avec une production estimée à 9 % du chiffre d'affaires national, soit environ 6,4 milliards d'euros de biens produits en 2018 auxquels s'ajoutent plus de 500 M€ de services, la région se situe au quatrième rang des régions agricoles françaises avec une production similaire à celle de l'Irlande. En 2017, l'emploi agricole représente plus de 63 000 actifs permanents, l'emploi dans le secteur agroalimentaire (y compris l'artisanat commercial) près de 62 000 personnes (soit 25 % des salariés de l'industrie régionale), auxquelles il convient d'ajouter les emplois associés à la valorisation, à la conservation, à la vente, au transport ou à la recherche.

En outre, l'agriculture contribue fortement à l'aménagement du territoire et à l'identité paysagère régionale. Les surfaces agricoles occupent plus de 2,2 millions d'hectares soit 68 % de l'espace. Cette situation s'explique par la topographie et le climat favorable de la région ainsi que par la moindre importance des zones boisées en Pays de la Loire (15 % du territoire contre 31 % en moyenne nationale). Au cours des dix dernières années (2008-2018), les sols artificialisés ont progressé de 11 %. Sur la

période, la surface artificialisée a augmenté en moyenne de 3 900 ha par an. Ce rythme a sensiblement décliné au cours des cinq dernières années.

De nombreuses activités sont liées directement à l'agriculture

L'élevage constitue toujours l'orientation principale de l'agriculture régionale avec 62 % de la valeur des productions. Il induit différentes activités comme l'alimentation du bétail, la production laitière, avicole et porcine. La région occupe ainsi la troisième place nationale pour l'élevage des gros bovins (vaches laitières, vaches allaitantes et taurillons). Le cheptel bovin s'élève à 2,4 millions de têtes, ce qui représente 13 % du cheptel français et plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2018. Les abattoirs régionaux réalisent 15 % des abattages nationaux de gros bovins. Les Pays de la Loire sont aussi la deuxième région de production avicole, avec près du quart de la production nationale et 30 % des abattages nationaux, et la deuxième région d'élevage porcin avec 11 % du cheptel français.

Cette agriculture se caractérise aussi par la grande diversité des productions végétales. Ainsi, aux côtés des surfaces

fourragères et céréalières, les cultures spécialisées comme l'horticulture, l'arboriculture (pomiculture essentiellement), le maraîchage (notamment la mâche, la tomate et le concombre) ou la production de plantes médicinales et à parfum occupent une place importante, notamment en termes d'emplois. La région s'illustre dans le domaine des semences (notamment les semences potagères) et par le fait qu'elle dispose de deux terroirs viticoles différents : le vignoble d'Anjou-Saumur et celui du Pays nantais.

La diversité et le poids des productions ont permis l'essor d'un secteur agroalimentaire puissant qui a réalisé, en 2017, un chiffre d'affaires de 13,4 milliards d'euros dont 1,4 milliard à l'export. Les activités de transformation de la viande et du lait sont particulièrement importantes. Elles bénéficient de la présence de grands groupes nationaux, notamment Bigard (Socopa Viandes, Charal) ou Terrena (Elivia) dans la transformation de viande de boucherie, et LDC (Arrivé, SNV) ou Terrena (Galliance) dans la transformation de viande de volaille. Dans l'industrie laitière ligérienne (Bel, Lactalis, Savencia ...), les unités de fabrication de fromages mobilisent plus de la moitié des effectifs.

La qualité des produits, la traçabilité, l'identification à un territoire, la présence de pôles de compétitivité, le respect de l'environnement, sont des critères importants pour l'agriculture régionale.

La démarche de qualité est notoire

Les Pays de la Loire sont une importante région pour la production sous signe officiel de qualité (SIQO). En 2019, on dénombre 159 produits sous signe officiel de qualité : 30 produits sous AOP/AOC (Appellation d'origine protégée/Appellation d'origine contrôlée), pour l'essentiel viticoles, 19 IGP (Indication Géographique Protégée) et 109 produits Label Rouge, majoritairement en produits carnés, et 1 STG (spécialité traditionnelle garantie). Près du quart des exploitations régionales sont habilitées à produire sous SIQO. Elles représentent 7 % de ces exploitations au niveau national. Par ailleurs, 42 % des abattages nationaux de poulets sous signe de qualité s'effectuent dans la région en 2018.

La région compte plus de 3 200 exploitations certifiées en agriculture biologique. Elle occupe la première place pour les poulets de chair certifiés bio et la deuxième pour les vaches laitières et allaitantes, les truies reproductrices, les cultures fourragères et les poules pondeuses. En 2018, les Pays de la Loire se situent au quatrième rang pour la surface exploitée en agriculture biologique. Les 190 000 ha d'agriculture biologique, dont 49 000 ha en cours de conversion, représentent 9,2 % de la surface agricole régionale, pour un objectif national fixé à 15 % en 2022. Parmi les aides du second pilier de la PAC, 16,6 M€ ont été versés dans la région au titre de l'agriculture biologique en 2016. Enfin, une nouvelle tendance se dessine avec la volonté des agriculteurs de se rapprocher du consommateur en choisissant davantage les circuits courts de distribution. En 2016, les exploitations commercialisant en vente directe ou avec un seul intermédiaire représentent 18 % des exploitations régionales.

L'agriculture induit de nombreuses activités de recherche

Les activités de recherche ont permis de nombreux progrès dans la traçabilité des produits (avec l'aide des TIC), dans l'amélioration des cheptels et des semences ainsi que dans le contrôle de la qualité.

La région est ainsi membre, avec la Bretagne, du pôle VALORIAL, consacré au secteur agro-industriel. Du fait d'une concentration unique en Europe d'entreprises, de laboratoires et de structures de recherche-formation du secteur du végétal, les Pays de la Loire disposent aussi, en association avec la région Auvergne - Rhône-Alpes, d'un pôle de compétitivité à vocation mondiale : VEGEPOLYS VALLEY. Celui-ci stimule et accompagne la co-conception des innovations, de l'amont à l'aval, selon 3 axes de production (innovation variétale des semences et plants, santé du végétal, nouvelles technologies des systèmes de production) et 4 axes pour le développement des usages des végétaux (alimentation humaine et animale, végétal urbain, nutrition prévention santé, agromatériaux et biotransformation).

L'agriculture en Pays de la Loire peut se reposer sur une formation agricole de qualité : la région compte plus de 20 800 élèves et apprentis à la rentrée 2019, faisant d'elle l'une des principales régions de formation agricole française. Avec un taux de réussite global de 88,9 % en 2019, la région des Pays de la Loire progresse par rapport à la session 2018, et maintient sa position au-dessus de la moyenne nationale (86,1 %) aux examens de l'enseignement agricole. La présence de plusieurs pôles d'enseignement supérieur agricole ou agroalimentaire

est enfin le signe d'un dynamisme et d'une excellence régionale reconnus : site d'Angers Agro Campus Ouest, École supérieure d'Agriculture (ESA) à Angers, ONIRIS (école nationale vétérinaire et école d'ingénieurs en agroalimentaire) et l'École Supérieure du Bois à Nantes.

L'enjeu environnemental et social de l'agriculture est pris en compte

Les critères environnementaux s'imposent aujourd'hui largement dans l'agriculture régionale. De nombreux efforts ont été réalisés mais restent à poursuivre. Par exemple, la qualité de l'eau a imposé le classement de la totalité de la surface agricole régionale en zone « vulnérable » par rapport aux nitrates.

Les agriculteurs sont engagés pour préserver l'environnement (mise en œuvre de la Directive cadre sur l'eau, effacement d'ouvrages, protections de captages d'eau potable et plan Ecophyto). De plus, l'accroissement de la population, lié au développement économique de la région, fait émerger des conflits d'usage concernant le foncier agricole et artificialisé.

Enfin, le maintien de l'agriculture en Pays de la Loire et de toutes les activités économiques qu'elle induit, passe par le renouvellement de la population active. En 2018, la part des chefs d'exploitation de plus de 50 ans est de 49 %, celle des plus de 55 ans de 29 % ; l'installation des jeunes agriculteurs constitue donc un enjeu important. Depuis 2015, on compte chaque année plus de 1 000 installations agricoles dans la région, dont 45 % aidées.

Figure 1 - Productions agricoles dans les Pays de la Loire

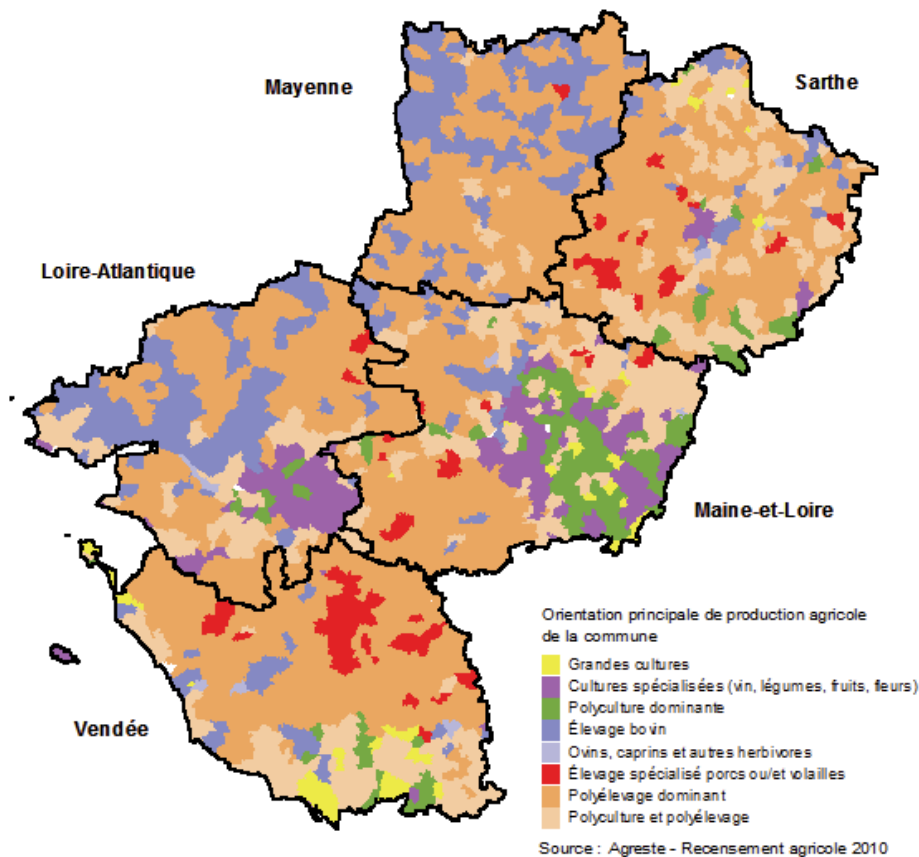
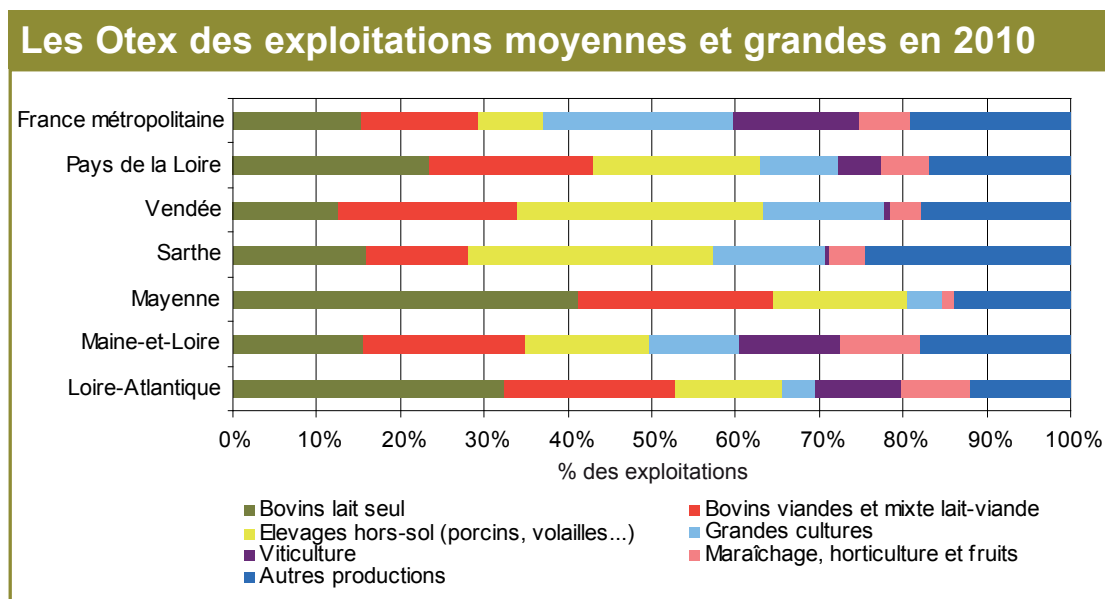


Tableau 1 - Productions agricoles régionales en valeur (millions d'euros courants)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017 (sd)	2018 (p)	% France
Productions végétales (hors subventions)	2 563	2 673	2 898	2 648	2 614	2 642	2 363	2 455	2 433	5 %
Céréales	775	832	1 087	795	831	811	583	679	676	7 %
Oléagineux	103	139	156	106	96	91	103	117	94	5 %
Plantes fourragères	691	759	739	744	691	706	681	652	544	12 %
Légumes frais et pommes de terre	285	245	268	262	253	259	266	251	251	4 %
Horticulture (hors pépinières)	119	122	126	128	113	113	108	105	102	12 %
Vins d'appellation et autres vins	242	236	176	258	276	292	255	265	388	2 %
Fruits	178	165	167	180	149	159	157	175	169	6 %
Autres produits végétaux	169	176	179	175	205	210	210	212	210	6 %
Productions animales (hors subventions)	3 407	3 781	4 087	4 196	4 226	4 061	3 835	4 042	3 965	16 %
Gros bovins	724	763	958	986	914	952	860	850	823	13 %
Veaux	143	158	187	195	201	202	202	200	202	19 %
Porcins	323	352	380	379	343	318	335	342	319	13 %
Volailles et œufs	877	996	1 106	1 096	1 046	1 040	1 014	1 070	1 032	22 %
Ovins et caprins	18	17	16	17	18	18	18	18	18	2 %
Lait et produits laitiers de vache	1 107	1 269	1 226	1 309	1 489	1 300	1 187	1 352	1 352	15 %
Autres produits animaux	216	227	216	213	216	232	220	210	218	14 %
Production totale des services	461	467	492	498	517	525	538	544	533	12 %
Production totale (hors subventions)	6 431	6 922	7 478	7 342	7 357	7 228	6 736	7 042	6 931	9 %

Source : Agreste - Comptes de l'agriculture - Base 2010

Figure 2 - Orientations technico-économiques des exploitations agricoles régionales

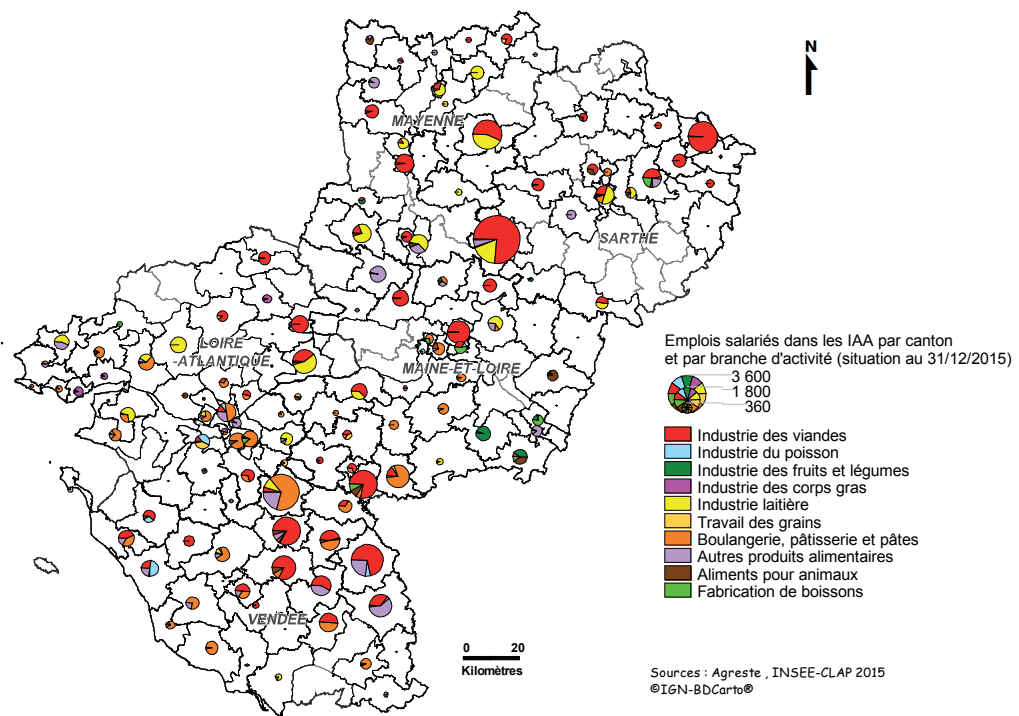


Champ : moyennes et grandes exploitations hors pacages collectifs

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Otex : Orientation technico-économique de l'exploitation - Classification par rapport aux spécialisations dominantes de l'exploitation

Figure 3 - Emploi salarié dans les établissements agroalimentaires de 10 salariés et plus



Agreste Pays de la Loire

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cédex 2
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Yvan Lobjoit
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Coutard
Rédaction : Olivier Jean
Composition : Bénédicte Guy
ISSN en cours - Dépôt légal : à parution
© Agreste 2020

